

Au-delà de l'État. La vie sociale des pesticides dans le secteur maraîcher au Bénin

The market gardening sector in Benin, between biomedical, market and popular logics

Roch Appolinaire Houngnihin, Pascal Mègnissè Gbégan et Dimi Théodore Doudou

Volume 21, numéro 3, décembre 2021

Les mondes agricoles face au problème des pesticides : compromis, ajustements et négociations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1089911ar>

DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.34111>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Houngnihin, R. A., Gbégan, P. M. & Doudou, D. T. (2021). Au-delà de l'État. La vie sociale des pesticides dans le secteur maraîcher au Bénin. *VertigO*, 21(3), 1–20. <https://doi.org/10.4000/vertigo.34111>

Résumé de l'article

Dans les pays du Sud, l'agriculture urbaine est souvent critiquée en raison de ses pratiques polluantes dues, en grande partie, aux usages contraires aux normes officielles des pesticides sur les sites maraîchers. Les rapports entre les acteurs intervenant dans la conception et la mise en oeuvre des politiques publiques constituent l'un des registres de causalités de ces pratiques. Le présent article a pour objectif de répertorier et de décrire les acteurs structurant les usages des pesticides dans l'agriculture urbaine au Bénin, ainsi que leurs interactions. Le dispositif méthodologique est de type ethnographique ; il repose sur la recension de textes relatifs aux pesticides, des entretiens semi-directifs individuels et des observations directes sur des sites maraîchers des trois principales villes du Bénin : Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Au total, 55 acteurs relevant de différents profils ont été enquêtés. Plusieurs catégories d'acteurs interviennent sur les sites maraîchers. Face aux logiques en présence (aussi bien divergentes que contradictoires), la « vie sociale » du pesticide échappe au contrôle des institutions étatiques. Les connaissances des producteurs et des vendeurs s'imposent et prévalent sur les recommandations officielles dans les transactions marchandes. Dans ce contexte, le vide institutionnel créé par les agents du secteur public est comblé par des acteurs spéciaux, les « distributeurs-encadreurs ». Par ailleurs, les conflits intergénérationnels entre producteurs, suscités sur fond d'intrigues politiques, sont récurrents dans l'accès aux ressources matérielles et financières disponibles. De telles situations fragilisent le secteur maraîcher et interfèrent négativement dans la mise en oeuvre des politiques publiques relatives aux pesticides.



Au-delà de l'État. La vie sociale des pesticides dans le secteur maraîcher au Bénin

The market gardening sector in Benin, between biomedical, market and popular logics

Roch Appolinaire Hounghinin, Pascal Mègnissè Gbégan et Dimi Theodore Doudou

Introduction

- 1 Selon l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (Food and agricultural organization (FAO), 1999, p. 2 citée par Nahmias et Le Caro, 2012, p. 4), l'agriculture urbaine se réfère « aux pratiques agricoles dans les villes et autour des villes qui utilisent des ressources foncières, hydriques, énergétiques, humaines pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine »¹. Aujourd'hui, plus de 800 millions de personnes pratiquent cette agriculture dans le monde (FAO, 2018). Celle-ci emploie un nombre non négligeable de personnes et de familles en Afrique. Sa place est capitale dans les processus de développement durable. En effet, cette agriculture constitue une source d'alimentation durable et d'emplois, participe à l'augmentation du Produit intérieur brut (PIB), rend les villes plus « viables » parce que plus résilientes devant les changements climatiques et se présente donc comme une composante essentielle des collectivités viables (Galarneau et Cousineau, 2012 ; FAO, 2014 ; Lualaba, 2016 ; Son, 2016).
- 2 Au Bénin, la filière de l'agriculture urbaine est autant ancienne que le peuplement des villes (Juhé-Beaulaton, 2016). Elle a connu un développement spectaculaire, ces dernières années, face à la demande alimentaire de plus en plus croissante des populations urbaines et périurbaines dont le nombre ne cesse de s'accroître. Parallèlement à cette demande en constante augmentation des produits maraichers, se fait aussi la demande de plus en plus croissante des pesticides (Moghaddam et Van

Mastricht, 2019). Tout porte à croire que les producteurs ne peuvent plus se passer des pesticides, dans un contexte où la promotion d'autres méthodes de lutte contre les ravageurs en agriculture maraîchère n'a pas trop prospéré à cause des difficultés qu'elles présentent (Abdoulaye Alfa, 2014). En effet, selon maints auteurs, ces méthodes de lutte contre les ravageurs en agriculture maraîchère, développées surtout par les agents de l'Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB), sont très couteuses en temps et en recherche des matériaux de composition et ne favorisent pas l'exploitation agricole de grands espaces. Du coup, « un accompagnement des processus endogènes en cours demeure nécessaire, pour des innovations réduisant la pénibilité du travail, améliorant le contrôle des ravageurs sur les cultures maraîchères » (Floquet *et al.*, 2015, p. 83). Or, à côté de ces méthodes jugées pénibles et couteuses, on retrouve des pesticides chimiques caractérisés par une rapidité d'action et une praticabilité évidente.

- 3 Cependant, la forme que présentent la circulation et les usages des pesticides aujourd'hui suscite assez d'inquiétudes. En effet, d'après les travaux d'Allagbé *et al.* (2014), la plupart des maraîchers se procurent des pesticides dans des structures illégales de vente, et peu d'entre eux s'approvisionnent dans les structures agréées par l'État. Le secteur est marqué par une utilisation anarchique d'insecticides chimiques, de manière préventive, excessive et hors normes pour lutter contre les ravageurs de légumes et satisfaire la très forte pression des consommateurs pour l'obtention de « beaux légumes » (Allagbé *et al.*, 2014 ; Abdoulaye Alfa, 2014 ; Gbofan, 2014 ; FAO, 2018). Allagbé *et al.* (2014) montrent dans leurs travaux que moins de 15 % des maraîchers respectent les doses de traitement recommandées par le ministère béninois de l'agriculture ; au moins 42 % font des associations de doses (recommandées et non recommandées sur un même espace, mais sur différentes cultures) ; et 45 % ne respectent pas les doses recommandées. Ils vont plus loin en montrant qu'en cas d'attaque avancée des cultures par les insectes, cette dose est augmentée à volonté ou remplacée par des insecticides que les maraîchers qualifient de « très forts » et qui sont souvent ceux du coton, alors que, contrairement au coton, les produits maraîchers s'ingèrent. Or, de multiples publications en France montrent aujourd'hui le lien entre l'exposition aux pesticides et l'émergence de nombreuses maladies humaines (pathologies cancéreuses, endocriniennes, neurologiques, et *cetera*). Cette analogie se fait bien évidemment autant chez les professionnels du maraîchage (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, 2014) que chez les consommateurs, notamment lorsque les résidus de pesticides restent importants dans les légumes (Sæthre *et al.*, 2011). C'est à ce titre que l'agriculture urbaine est souvent critiquée dans les pays du Sud en raison de ses pratiques polluantes (Robineau, 2015).
- 4 Dans la recherche des facteurs associés à ces mauvais usages des pesticides, la littérature disponible met surtout l'accent sur le taux élevé d'analphabètes dans le rang des producteurs et le manque d'information et de formation sur la manipulation des pesticides (Ahouangninou *et al.*, 2011 ; Son *et al.*, 2017 ; Soro *et al.*, 2018 ; Zabeirou *et al.*, 2018). Peu d'accents sont mis sur la nature des rapports qu'entretiennent les acteurs intervenant dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques comme facteur explicatif de ces usages contraires aux normes officielles des pesticides sur les sites maraîchers. Or, ce secteur est encadré par un certain nombre de textes législatifs et d'acteurs institutionnels chargés de veiller à une utilisation adéquate des pesticides. Chacune de ces catégories d'acteurs est animée par des logiques qui déterminent ses

interactions avec les autres. Ces logiques ne sont pas toujours conformes à la volonté politique qui vise un usage des pesticides répondant aux exigences de santé publique. Alors, quel défaut d'articulation entre volonté politique et logiques populaires et marchandes peut être source des pratiques contraires à la réglementation (Baxerres *et al.*, 2015) ?

- 5 L'objectif de cet article est d'analyser le profil, les logiques et les interactions des acteurs intervenant dans les usages des pesticides dans l'agriculture urbaine au Bénin. La réflexion s'inspire des travaux sur la « socialisation du médicament » ou la « vie sociale des objets » à travers notamment les cadres structurels, les pratiques populaires et les logiques qui les fondent (Appadurai, 1986 ; Baxerres, 2010). Selon cette théorie, la signification que les individus donnent aux pesticides repose sur les transactions et les motivations, et plus particulièrement sur la façon dont ces produits circulent et dont on en fait usage. Une telle analyse s'inscrit parfaitement dans les postulats de l'interactionnisme symbolique de Blumer (Lacaze, 2013). En effet, selon ce modèle théorique, les êtres humains agissent envers les « objets » en fonction des significations que ceux-ci ont pour eux ; cette signification naît dans l'interaction sociale, et elle dépend de processus d'interprétation. Ce modèle a pour intérêt d'aider à comprendre le rapport des acteurs sociaux aux « objets » en focalisant l'attention sur la signification qu'ils ont pour eux, d'où provient cette signification et ce dont elle dépend. Il s'agit là d'un processus à la fois collectif et individuel. Une telle perspective permet d'analyser la « vie sociale » des pesticides en rapport avec les politiques publiques qui les encadrent, tout en soulignant les tiraillements entre les logiques biomédicales, marchandes et populaires.

Matériels et méthodes

- 6 La recherche a été réalisée d'août 2019 à décembre 2020 au Bénin, particulièrement dans les trois principales villes où se situent les sites maraîchers les plus importants et les plus anciens du pays : Porto-Novo (Sud-Est), Cotonou (Sud) et Parakou (Nord). Le choix de ces villes permet de faire une lecture des réalités sociales de mise en œuvre des politiques publiques relatives aux pesticides dans l'agriculture urbaine, en fonction de différents pôles agricoles du pays.
- 7 Les travaux se fondent sur une approche qualitative inductive. Aussi, la démarche adoptée se veut-elle descriptive, compréhensive et analytique. Une telle option est liée à la priorité accordée aux observations des pratiques d'acteurs, à leurs discours et aux récits de vie. Le terrain a porté sur la recension des textes juridiques relatifs aux pesticides, notamment ceux utilisés dans l'agriculture urbaine. À ce niveau, nous avons consulté la plupart des institutions impliquées dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Il s'agit notamment du ministère béninois de l'agriculture, de la Direction de la production végétale (DPV), des Directions départementales de l'agriculture (DDA) et des Agences territoriales de développement agricole (ATDA). Cette recension a mené à la collecte d'une vingtaine de textes², ce qui a permis de mieux appréhender le rôle officiellement dédié à chaque acteur intervenant dans l'utilisation des pesticides.
- 8 Ensuite, des observations directes accompagnées de discussions libres ont été réalisées au niveau des institutions publiques, sur les sites de vente de pesticides et sur les sites maraîchers. Il a été question d'apprécier les usages autour des pesticides, la gestion des

emballages, et les interactions entre les différents acteurs. Au cours de ces observations, un journal de terrain a été tenu, accompagné de captures d'images.

- 9 Enfin, des entretiens semi-directifs individuels approfondis de durées variées ont été réalisés avec plusieurs catégories d'acteurs. Au total, 55 personnes ont été approchées : il s'agit de 14 acteurs du secteur public, de 7 acteurs de la société civile (journalistes et responsables d'Organisations non gouvernementales (ONG)), de 14 distributeurs de pesticides et de 35 producteurs. Ces acteurs ont été sélectionnés par choix raisonné. Les vendeurs de pesticides ont été retenus en fonction de leurs années d'expérience (deux ans au moins) et les acteurs du secteur public et de la société civile en fonction du nombre d'années d'implication dans le secteur des pesticides (deux ans au moins). Les producteurs ont été retenus en fonction de leur résidence dans les villes ciblées et de leurs années d'expérience dans le domaine (cinq ans au moins, à l'exception des maraîchers temporaires et à temps partiel). De façon globale, chaque acteur a été retenu en fonction de la qualité des informations qu'il est censé détenir sur le sujet de la recherche. Les séries d'observations réalisées sur le terrain ont permis d'identifier ces acteurs de par leur implication directe ou indirecte dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux pesticides. Un tel choix rend l'étude plus représentative de la situation.
- 10 Les entretiens ont été enregistrés, transcrits et saisis au moyen du logiciel Microsoft Word, version 2016. Ensuite, l'analyse du corpus a été réalisée à partir du tri thématique et de la triangulation des données (Schumacher, 2002, p. 6), et de la méthode d'analyse de contenu des verbatim. L'analyse de productions journalistiques sur la question des pesticides d'une part, et la recherche documentaire sur les perceptions et pratiques liées à l'utilisation des pesticides d'autre part, ont accompagné les techniques citées plus haut. La recherche documentaire a été notamment réalisée en ligne grâce aux portails bibliographiques, aux bases de données bibliographiques et aux moteurs de recherche spécialisés. Sur le plan éthique, un consentement éclairé oral a été recueilli auprès des personnes interrogées, et la confidentialité des déclarations et l'anonymat des informateurs ont été garantis (Westerveld *et al.*, 2017). Les travaux étant réalisés au cours de la période de la pandémie de la Covid-19, les gestes barrières ont été respectés.

Résultats et discussion

Une diversité d'acteurs avec des logiques variées sur les sites maraîchers

- 11 La « vie sociale » des pesticides sur les sites maraîchers est marquée par une diversité d'acteurs ayant des logiques divergentes et parfois contradictoires.

Les producteurs maraîchers, promoteurs de logiques populaires et marchandes

- 12 Les producteurs représentent les principaux acteurs directement concernés par l'utilisation des pesticides sur les sites maraîchers. La plupart de ces producteurs sont des chefs de famille pratiquant le maraîchage comme activité prioritaire et principale source de revenus. La survie de leur famille dépend de la rentabilité de la production maraîchère. Alors, toutes les stratégies sont mises en œuvre pour atteindre cet objectif.

« Tu vois ces trois planches³-là, c'est de l'investissement. Et c'est un prêt que j'ai contracté pour ça. Si à la fin, tu ne trouves pas ce qu'il faut, c'est une grande perte pour toi » (Maraîcher, Cotonou, août 2020).

Figure 1. Site de production maraîchère à Parakou



Figure 2. Site de production maraîchère à Parakou



Houngnihin et Gbégan, septembre 2010

- 13 La quête de la rentabilité conduit ces producteurs à recourir à des pesticides qui doivent remplir deux critères : être « efficaces » (rapidité d'action) et être peu chers. Et, dans la plupart des cas, les pesticides qui remplissent ces conditions ne figurent pas dans la liste de ceux autorisés par le Comité national de gestion des pesticides (CNGP). Il arrive qu'on retrouve des produits peu chers dans le rang de ceux autorisés provisoirement ou homologués par le CNGP, seulement ils sont perçus comme peu efficaces par les producteurs. C'est ce que confirment les propos de ce vendeur agréé.
- « Les paysans sont habitués aux produits moins chers et très dangereux. Pourtant, il y a nos agences dans toutes les communes du Bénin [...] qui vendent aussi des produits moins chers » (Vendeur de pesticides, Parakou, septembre 2020).
- 14 Cela confirme les travaux de Son *et al.* (2017) qui soulignent que 90 % des pesticides utilisés en maraichage sont achetés sur les marchés locaux sans garantie de conformité et de qualité. Il s'agit, en général, de produits formulés pour le coton. Une telle pratique cache une logique marchande ; elle fait abstraction de toute préoccupation publique et biomédicale, comme l'a noté Zabeirou *et al.* (2018) au Niger. En effet, d'après leur étude réalisée dans trois communes, vingt-cinq formulations de pesticides, toutes non homologuées par le Comité sahélien des pesticides (CSP), sont régulièrement appliquées sur l'oignon, le chou et la tomate, trois cultures les plus importantes et les plus consommatrices de pesticides dans cette zone. Le même constat a été réalisé par Adjovi *et al.* (2020) au Bénin. De surcroît, ces formulations de pesticides sont à base de onze matières actives dont deux appartenant aux classes dangereuses de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à savoir : les classes Ia (extrêmement dangereux) et Ib (très dangereux) (Zabeirou *et al.*, 2018). Ces pratiques exposent les producteurs et les consommateurs à des risques sanitaires élevés et contribuent à la dégradation de l'environnement dont sa composante eau (Son *et al.*, 2017 ; Soro *et al.*, 2019; Tankari Dan-Badjo *et al.*, 2018). À l'évidence, ces auteurs ont bien décrit les pratiques des producteurs, mais ont peu mis l'accent sur les logiques qui structurent ces pratiques. La présente étude vient donc combler cette insuffisance, en essayant de mettre en exergue ces logiques populaires et marchandes qui, à y voir de près, priment sur le niveau d'instruction et la formation continue des producteurs.
- 15 L'un des éléments qui conforte cette position est que les producteurs, malgré toutes les démonstrations des agents de l'État, mobilisent d'autres critères d'évaluation fondés sur l'empirisme pour « certifier » l'efficacité des pesticides utilisés : la disparition totale des ravageurs des planches, la présence au sol des ravageurs tués et même le fait de sentir le goût du pesticide sur la langue. Une autre logique guidant les pratiques sociales, mais qui est sous-jacente à la première, est la quête du « beau légume ». En effet, « le tout ne suffit pas d'avoir une grande productivité » ; il faut que le produit réponde à la qualité exigée par les consommateurs.
- « Si les feuilles ne sont pas bien vertes et qu'elles présentent de petits trous, ce n'est pas sûr que tu écoutes vite tes produits. Parfois, tu es obligé de les ramener à la maison pour ta famille. Ou, au pire des cas, tu les jettes sur un tas d'ordures » (Maraîcher, Cotonou, novembre 2020).
- 16 Ainsi, même si le travail du producteur contribue à combattre l'insécurité alimentaire, les pratiques sont beaucoup plus guidées par des logiques populaires, c'est-à-dire celles basées sur des perceptions et/ou des considérations purement sociales et marchandes.

Les ATDA et les DDAEP, gardiennes des recommandations officielles

- 17 Les Agences territoriales pour le développement agricole (ATDA) et les Directions départementales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (DDAEP) représentent les bras opérationnels du ministère béninois responsable de l'agriculture. Ces deux organes sont chargés de veiller au respect des recommandations officielles.
- 18 En effet, sur les sites maraichers, les ATDA se chargent d'une part de l'organisation des producteurs en coopératives, et d'autre part de leur formation continue. Pour bénéficier de l'appui technique, matériel et financier de l'État, des partenaires étrangers, des ONG et même des institutions financières, les producteurs doivent se constituer en coopératives. Les différentes coopératives d'un site forment une association de telle sorte que les différentes associations d'une commune se regroupent en un creuset faitier⁴ appelé « Union communale des producteurs maraichers » (UCPM). Aujourd'hui, se passer de ces coopératives, c'est décider de ne pas bénéficier de l'appui extérieur, si l'on est producteur. Dans cette dynamique, l'organisation, la structuration et le suivi de ces associations incombent aux ATDA. De manière concomitante, ces structures administratives sont chargées de former et de conseiller les producteurs dans l'exploitation de l'espace, le choix des cultures, leur production, le choix et l'utilisation des pesticides selon la réglementation en vigueur.
- 19 Les agents des DDAEP, quant à eux, sont responsables, notamment, du contrôle du respect des recommandations faites par les agents des ATDA. En effet, de façon générale, la DDAEP est la structure garante du contrôle phytosanitaire en vue de « préserver la santé des populations ». De façon spécifique, le Service de la réglementation et du contrôle (SRC) a pour mission, au sein de la DDAEP, d'assurer la protection phytosanitaire, zoo-sanitaire et ichtyo-sanitaire, ainsi que la mise en place, le suivi et le contrôle des normes techniques des infrastructures d'aménagement et d'équipement agricoles. Ce contrôle doit être semestriel au niveau de tous les sites maraichers de la zone concernée.
- 20 En termes d'interaction, l'ATDA est chargée de fournir les données statistiques relatives aux cultures à la DDAEP, et sert de pont entre celle-ci et les producteurs.
- « Pour les données statistiques, par exemple en matière d'emblavement de telles ou telles autres cultures, ils se rapprochent de nous et viennent prendre des données, des chiffres. Lorsqu'ils veulent aussi rencontrer des producteurs, tel que vous êtes venu pour les interviewer, ils viennent vers nous et on les conduit chez les producteurs » (Agent ATDA, Parakou, septembre 2020).
- 21 Enfin, l'ATDA assure les mêmes fonctions d'intermédiaire entre les producteurs et les vendeurs de pesticides agréés par l'État.
- « L'ATDA nous sert d'intermédiaire pour entrer en contact avec les paysans. Elle nous permet de rencontrer les paysans afin qu'ils n'aillent pas acheter des produits non homologués qui inondent le marché. L'ATDA constitue un moteur pour nous dans la réalisation de nos activités » (Vendeur de pesticides, Cotonou, juillet 2020).
- 22 Au total, les agents de l'ATDA et ceux de la DDAEP sont chargés d'encadrer les producteurs et de cadrer leurs pratiques dans la logique du respect des réglementations officielles. Dans leur travail, ils se font aider par les éléments de la Brigade de surveillance phytosanitaire.

La Brigade de surveillance phytosanitaire, un mécanisme de contrôle par les pairs

- 23 Sur le site de Houéyihô à Cotonou par exemple, il existe une cellule de surveillance des producteurs au niveau de chaque coopérative. Il s'agit de la Brigade de surveillance phytosanitaire composée des producteurs. Le président départemental de cette brigade témoigne de sa mission :
- « Elle (la Brigade) veille sur la mise en œuvre idoine des formations reçues sur les pratiques, les techniques et l'utilisation des pesticides selon les normes. Les responsables de ces cellules sont chargés de réprimander leurs collègues s'ils ne respectent pas les recommandations en vigueur, et de les dénoncer aux responsables de la DDAEP en cas de récidive » (Président de brigade de surveillance phytosanitaire, Cotonou, juillet 2020).
- 24 Mais dans les faits, « nul n'a assez de temps pour contrôler les autres » (Responsable d'ONG, Cotonou, juillet 2020). De nombreuses stratégies de contournement sont mises en œuvre, dont le travail nocturne qui permet de se dérober au regard des pairs. Une autre stratégie est relative à une logique corporatiste marquée par la couverture du membre déviant par ses pairs.
- 25 À côté de tous ces acteurs, figurent des catégories émergentes qui mobilisent des capitaux sociaux en vue d'un positionnement stratégique sur les sites maraichers. Le capital social, au sens de Bourdieu (1980, pp. 2-3), est « l'ensemble des ressources réelles et potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance et de reconnaissance mutuelles ». Il s'agit notamment des vendeurs de pesticides. La notion de capital social fait référence à la possibilité de mobiliser, à travers ses réseaux sociaux, des ressources en tout genre.

Des vendeurs⁵ de pesticides, à la fois marchands et conseillers

- 26 Selon les réglementations en vigueur, seuls les acteurs précédemment cités ont un rôle à jouer dans l'utilisation des pesticides sur les sites maraichers. Cependant, les vendeurs de pesticides agréés ou non, au nom de logiques purement marchandes, infiltrent sans égard, le rang des autres acteurs. L'objectif est de convaincre en vue d'un écoulement rapide de leurs produits. Ambulants dans la plupart des cas, les vendeurs de pesticides se recrutent parmi les maraichers eux-mêmes et parmi les représentants officiels des structures de vente de pesticides qui viennent conseiller les maraichers. Le succès de cette démarche réside dans la possession de certains atouts, notamment la capacité à convaincre et à faire le suivi de proximité du producteur.
- « L'adoption de nos produits par les paysans dépend de nos atouts de marketing et du suivi que nous faisons même jusqu'à dans les champs. Nous sommes à côté des paysans pour voir comment ils utilisent nos produits, pour constater les résultats obtenus. Tout cela renforce nos liens et leur confiance en nous » (Vendeur de pesticides, Parakou, septembre 2020).
- 27 Cet « encadrement » est réalisé par des acteurs n'ayant pas un niveau de formation académique en matière de gestion de pesticides. Le savoir détenu est acquis par l'expérience, « sur le tas » ; il n'est pas souvent conforme aux recommandations du ministère béninois responsable de l'agriculture. Il s'agit de connaissances éprouvées par le terrain et qui paraissent plus convaincantes aux yeux des producteurs. En réalité, les vendeurs de pesticides possèdent des savoirs marqués par une forme de « pragmatisme marchand » et d'exhibition de « preuves d'efficacité » qui répondent mieux aux attentes des producteurs. Un autre atout est relatif à l'accessibilité

géographique de l'offre en raison du fait que le producteur n'est plus obligé de sortir du site maraîcher avant de s'approvisionner en pesticides. C'est le « pesticide même qui vient à sa rencontre » (Responsable d'ONG, Cotonou, juillet 2020). De même, dans les villes de Cotonou et de Parakou surtout, en dehors des grands marchés, la plupart des lieux de vente de pesticides se trouvent à proximité des sites maraîchers. La logique marchande dominante, voire à outrance, notée chez les vendeurs de pesticides demeure une problématique majeure, à travers la diversité des espaces informels de vente de pesticides et l'omniprésence des vendeurs capables d'offrir des produits à domicile et sur les lieux de production maraîchère répondant ainsi à un « pragmatisme thérapeutique » (Kpatchavi, 2015). Ce terme renvoie à cette attitude des vendeurs consistant à aller vers les clients et la possibilité des clients d'avoir les produits dont ils ont besoin partout où ils se trouvent. Cette expression rend bien compte des réalités de l'offre, de la demande et de l'utilisation des pesticides sur les sites maraîchers au Bénin. D'où son emprunt dans le cadre de cette étude

- 28 Au total, les valeurs attribuées aux pesticides dépassent les seules logiques institutionnelles pour se fondre dans des rationalités populaires et marchandes.
- 29 Ces questions en lien avec la « vie sociale » des pesticides ont été peu abordées dans la tradition anthropologique africaine, même si des préoccupations du genre ont été largement traitées dans le domaine des « objets » et du médicament. *The Social life of things* d'Appadurai (1986) constitue un classique en sciences sociales qui met en évidence le caractère complexe de la valeur qui est attribuée aux objets et la multiplicité des significations sociales qu'ils peuvent porter. Et depuis les années 1980, le médicament fait l'objet de nombreuses réflexions, notamment à travers les différentes étapes qu'il parcourt (Whyte *et al.*, 2002 cités par Gbégan, 2019). D'autres analyses mettent en exergue le fait que ces produits ont aussi une « vie sociale » en dehors des espaces biomédicaux ou institutionnels. Ils sont prescrits, recommandés, conseillés par des acteurs sociaux qui ne sont pas des professionnels ; ils sont vendus ou délivrés par des acteurs qui ne sont pas des pharmaciens et en des lieux diversifiés qui ne sont ni des officines ni des dépôts pharmaceutiques agréés (Baxerres *et al.*, 2015). Par analogie, cette réalité est bien présente dans le secteur des pesticides au Bénin. Cette situation traduit la prééminence de la conception populaire et marchande des pesticides sur les recommandations officielles en vigueur.
- 30 Le plus souvent, les producteurs et les vendeurs ne recourent pas au service d'un technicien spécialisé de l'ATDA avant de délivrer des conseils aux producteurs. La notice figurant sur l'emballage des pesticides est d'une utilité indéniable, sans compter les expériences individuelles antérieures. Une telle pratique est favorisée par les firmes productrices de pesticides. En effet, celles-ci mettent en œuvre des stratégies commerciales pour faciliter l'accès aux produits et à l'information d'usage, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la médiation d'un professionnel. Ces stratégies se rapportent, entre autres, à l'utilisation de photos et de dessins sur les boîtes de pesticides pour « attirer l'œil des clients » (Baxerres, 2010). Ce dispositif renforce les pratiques d'utilisation contraires à la réglementation des pesticides.
- 31 Enfin, dans maintes situations, des individus combinent leur statut de maraîchers à celui de vendeurs de pesticides, transformant une partie de leur site en planches d'expérimentation des nouveaux produits découverts. La réussite de leur expérimentation constitue un élément d'attraction des autres producteurs vers les pesticides promus.

Les consommateurs et associations locales, instigateurs de l'ombre et veilleurs citoyens

- 32 Une autre catégorie d'acteurs animant la « vie » des sites maraichers est constituée des consommateurs qui relèvent de plusieurs sous-catégories. La première sous-catégorie est composée de « consommateurs spéciaux », des personnes vraiment importantes, ou VIP⁶ en anglais, qui sont à la recherche de produits dits bio (même si ceux-ci sont chers) et à qui les producteurs réservent des planches dont les cultures sont « purement bio ». La seconde sous-catégorie relève de consommateurs qui s'approvisionnent directement sur les sites maraichers en raison du coût relativement plus bas des produits comparativement au marché extérieur. On note, par ailleurs, la présence des revendeuses de produits maraichers très fidèles à leurs fournisseurs. Il s'agit en fait de la principale modalité de mise en marché sur site des aliments produits. Enfin, sur les sites maraichers circulent des vendeurs de mets divers (haricot, riz, pâte de maïs, thé, et *cetera*) qui permettent aux producteurs de s'alimenter sur place (sans sortir des sites).
- 33 Ces acteurs constituent des instigateurs de l'ombre ; ils interfèrent de façon évidente dans l'utilisation des pesticides. En effet, deux registres de perceptions populaires émergent autour de la qualité des produits maraichers. D'un côté, il y a ceux qui jugent les produits par leur aspect physique. Selon ces derniers, un produit de qualité est un produit sans trous ou indemne de toute attaque de ravageurs, attrayant de par sa « beauté », et ayant une grosse forme. De l'autre côté, il y a ceux qui tiennent compte surtout de la qualité intrinsèque (biologique et nutritive) des produits maraichers. Conscients de la situation, les producteurs essaient de satisfaire chacune de ces différentes appréhensions en appliquant généralement plus de pesticides qu'il n'en faut pour répondre aux exigences des premiers, et en faisant de la production bio ou « rationnelle⁷ » pour les seconds. Contrairement aux travaux d'Adjovi *et al.* (2020) qui stipulent que les producteurs maraichers se réservent exclusivement les productions biologiques pour la consommation domestique et commercialisent les produits non biologiques, la présente étude montre que les deux types de production sont commercialisés. Ainsi, la vente de produits biologiques relève surtout des exigences des clients consommateurs ; elle répond, de façon évidente, à la logique marchande portée par les producteurs maraichers, en raison du coût très élevé de ces produits. Et, comme l'ont souligné Yarou *et al.* (2017), la sensibilisation des populations sur les avantages à long terme des produits traités avec les pesticides à base de plantes favoriserait l'adoption de cette alternative prometteuse pour la gestion des bioagresseurs des cultures maraichères. La tendance actuelle, en ce qui concerne l'utilisation des pesticides sur les sites maraichers, peut être inversée dans une certaine mesure si les consommateurs changent leurs habitudes de consommation en exigeant l'utilisation des plantes pesticides d'une part, et en priorisant la qualité biologique des aliments produits à leurs aspects physiques d'autre part. Mais les questions du coût des produits et des modes de distinction du produit biologique de celui non biologique sont à évaluer.
- 34 Par ailleurs, les consommateurs ne sont pas les seuls instigateurs du comportement des producteurs. L'action de veille citoyenne des ONG et autres associations locales reste déterminante dans les usages associés aux pesticides au Bénin. Certaines d'entre elles se sont spécialisées dans la récupération des emballages de pesticides prisés par les

enfants qui les revendent aux « bonnes dames » des marchés. On devra également compter avec la présence des ONG qualifiées de « modérées » qui militent pour une utilisation appropriée des pesticides, voire leur réduction sur les sites maraichers, avec l'argument de l'impossibilité de pratiquer une agriculture sans pesticides aujourd'hui. Enfin, d'autres acteurs de la société civile qualifiés d'« extrêmes » militent pour une interdiction totale de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture, au profit de la promotion de l'agriculture biologique. Cependant, la plupart des actions de ces ONG se déroulent dans le cadre des émissions radiophoniques et sporadiquement sur les sites maraichers ; elles peinent à provoquer un changement notable dans l'utilisation des pesticides sur les sites maraichers. Les nombreuses sensibilisations sur les risques liés à ces produits génèrent timidement des changements de comportement allant dans le sens de la production biologique des cultures (Adjovi *et al.* 2020). Leur action n'est pas si forte comme celle des associations de consommateurs et de protection de l'environnement dans l'espace européen qui arrive à faire inscrire la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les politiques de santé et d'environnement (Aubertot *et al.*, 2005), ce qui pousse Zabeirou *et al.* (2018) à solliciter plus d'actions de la part des associations des consommateurs et ONG en synergie avec les institutions de l'État intervenant dans le secteur des pesticides.

- 35 Au total, des logiques aussi bien divergentes que contradictoires de ce conglomérat d'acteurs hétéroclites déterminent la « vie sociale » du pesticide qui échappe, presque souvent, au contrôle des institutions étatiques. La diversité des logiques des acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques détermine les écarts à la norme dans l'utilisation des pesticides dans l'agriculture urbaine au Bénin. Pour les acteurs étatiques, le choix d'un pesticide doit viser une efficacité contre les nuisibles, tout en garantissant une toxicité minimale pour les hommes, la flore et la faune (UTZ, 2015). Pour les producteurs, l'élément le plus important est l'efficacité ; la toxicité hypothétique du produit est secondaire. On se rend compte que les pratiques sociales sont, pour la plupart du temps, contradictoires, parce que chaque acteur développe une stratégie qui entre en concurrence avec celle d'un autre producteur (Miladi, 2006). Ainsi, la multiplicité des acteurs et la complexité de leur configuration, avec des objectifs souvent divergents, constituent des sources d'écart entre les politiques élaborées et leur mise en œuvre. À ce propos, les travaux de Rothmayr (2008) se montrent illustratifs :

« La mise en œuvre se déroule dans le cadre de réseaux d'acteurs qui comprennent non seulement les acteurs étatiques des différents niveaux hiérarchiques, mais également les groupes cibles de la politique, c'est-à-dire les clients ou bénéficiaires, ainsi que toutes les parties prenantes qui collaborent dans la mise en œuvre et visent à l'influencer. La mise en œuvre doit donc être plutôt comprise comme la gestion d'un réseau complexe composé d'une multitude d'acteurs provenant de différents champs, et non comme la simple réalisation de décisions prises dans l'arène politique par une hiérarchie bureaucratique » (Rothmayr, 2008 : paragraphe 9).

- 36 De plus en plus, on assiste à une hégémonie des savoirs et pratiques populaires et marchands dans le secteur du maraîchage au Bénin.

Une hégémonie des savoirs et pratiques populaires et marchands

- 37 Dans un contexte de tiraillements entre diverses pratiques sociales, les logiques populaires et marchandes s'imposent face aux recommandations institutionnelles.

Plusieurs facteurs sont associés à cette hégémonie des producteurs et des vendeurs de pesticides sur les agents étatiques. La situation varie d'un pôle agricole à un autre.

- 38 En effet, à Cotonou, les producteurs maraichers bénéficient d'un suivi rapproché de la part des techniciens spécialisés (TS) de l'ATDA qui assurent leur formation. Les visites de suivi sont également régulières (presque mensuelles), soit individuellement, soit en groupes, soit encore par le truchement de l'équipe dirigeante des coopératives. Ce suivi a été renforcé au cours de la crise sanitaire de la Covid-19 afin d'éviter les grands regroupements sur les sites maraichers. Par contre, à Parakou, les producteurs reçoivent rarement des séances de formation de la part des TS de l'ATDA.
- 39 Cet encadrement différencié des producteurs trouve sa source surtout dans la réforme politique qui a conduit à la territorialisation des productions agricoles au Bénin. En effet, avec la disparition des Centres régionaux pour la promotion agricole (CeRPA) au profit des ATDA, le secteur agricole a été réorganisé en fonction des cultures dites locomotives, c'est-à-dire les cultures dominantes de chaque région agricole. Ainsi, le sous-secteur maraîcher qui constitue une filière locomotive à Cotonou est rangé dans le sous-secteur des cultures de diversification à Parakou. La conséquence directe de cette réorganisation des modes d'action publics est que d'importants moyens (humains, matériels et financiers) sont mis à la disposition de la branche de Cotonou, contrairement à celle de Parakou. Par exemple, à Cotonou, au moins deux TS s'occupent uniquement du maraîchage, tandis qu'à Parakou, un seul TS gère le maraîchage et les autres cultures vivrières rangées dans le registre de la diversification, alors même que les sites maraichers (avec leurs effectifs respectifs) sont aussi nombreux à Parakou qu'à Cotonou. Cette situation a induit chez les producteurs de la région du Nord (Parakou), un sentiment de supériorité de leurs connaissances, acquises par expérience, par rapport à celles que les agents de l'État devraient leur transmettre, parce qu'étant purement théoriques et non conformes aux réalités de terrain selon eux.
- « Le papier c'est une chose, et le terrain, c'est autre chose » (Producteur, Parakou, septembre 2020).
- 40 Tout compte fait, à Parakou, le vide créé par les acteurs institutionnels est bien compensé par les producteurs et les vendeurs qui usent de leurs expériences pour assurer l'encadrement de proximité de leurs pairs.
- 41 Une autre logique associée à l'usage des pesticides repose sur la recherche de la rentabilité. Cette logique marchande est articulée autour du surdosage (en comparaison avec les normes officielles), notamment à Parakou parce que, selon les producteurs, le « soleil y est plus ardent qu'au Sud ». « Il faut bien appliquer les pesticides sur les ravageurs afin que le soleil n'atténue pas leur effet » soutiennent-ils. C'est l'une des raisons pour lesquelles les producteurs de cette région privilégient les pesticides provenant du Burkina Faso, un pays « ayant le même climat que le nord du Bénin ». Mais il est à noter que la prise en main tardive du secteur du maraîchage par les autorités publiques au Bénin explique aussi le comportement des acteurs. En effet, depuis l'accession à l'indépendance dans les années 1960, les cultures maraîchères sont toujours restées présentes dans les villes et en périphérie, concomitamment avec les cultures locales et celles d'origine européenne, sans une implication réelle des pouvoirs publics, c'est-à-dire des « nouveaux maîtres » du pays (Juhé-Beaulaton, 2015). Par conséquent, les acteurs se sont habitués à des pratiques à haut risque avant d'être informés des bonnes pratiques en matière d'utilisation des pesticides. À cela, s'ajoute la forte relation de confiance qui existe entre les producteurs maraichers et les vendeurs

de pesticides (Therriault *et al.*, 2021). La domination des relations vendeurs - producteurs sur celles agents de l'État - producteurs ne fait que renforcer l'hégémonie des savoirs et pratiques populaires et marchands dans le secteur du maraîchage.

- 42 Les effets à moyen et long termes de cette hégémonie des savoirs et pratiques populaires et marchands sont à craindre. En effet, ceux-ci sont transmis aux jeunes générations en formation dans les lycées agricoles et les facultés d'agronomie, à travers les stages sollicités par les apprenants sur les sites maraichers. Il s'agit d'une manière certaine de pérenniser les usages des pesticides non conformes aux recommandations politiques.

De la prégnance du politique à la fragilisation de l'action publique dans le secteur maraîcher

- 43 Les stratégies développées par les acteurs politiques fragilisent parfois l'action publique par ses effets pervers. En effet, le secteur maraîcher est aussi considéré comme un canal de mobilisation populaire. Cette logique politique occasionne des conflits d'intérêts entre les producteurs. À Parakou par exemple, l'immixtion du politique dans le système maraîcher a fait naître et développer des conflits intergénérationnels compromettant les interactions dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux pesticides dans l'agriculture urbaine. Les témoignages recueillis rapportent que dans cette ville, avant les années 2010, existaient des maraichers d'un certain âge qualifiés d'« anciens ». Mais pour profiter du grand électorat que constitue la jeunesse, les autorités municipales auraient identifié de jeunes gens qui ont été subitement promus producteurs afin de bénéficier de l'appui technique et financier d'un projet destiné au maraîchage au détriment des « anciens ».

« Ils nous ont imposé certains jeunes par le biais d'un projet qui était venu pour appuyer les maraichers, et ce projet nous a créé un peu de difficulté. C'est eux qui sont devenus désormais les maraichers à qui ils ont tout fait, l'enregistrement, toutes les étapes qu'il fallait pour être reconnu au niveau de la cellule » (Agent de l'ATDA, Parakou, septembre 2020).

- 44 Ces jeunes ont été encouragés à mettre sur pied une union communale des maraichers, créant le mécontentement des « anciens » qui disposent d'une organisation ayant le même statut. Au cours de la mise en œuvre du projet, les anciens maraichers ont été négligés au profit des jeunes qui bénéficiaient de l'appui des organes de l'État. Mais à la fin du projet, la gestion des deux camps est devenue difficile pour les agents de l'État que les « anciens » ne veulent surtout plus revoir. Et lorsqu'un nouveau projet ou programme vient appuyer les maraichers de la ville, ce sont les deux présidents qui se présentent face aux partenaires. Ne pouvant pas gérer ce bicéphalisme, les partenaires orientent désormais leurs actions vers d'autres communes au détriment de Parakou. Des tentatives de résolution de ce conflit intergénérationnel, provoqué par une action extérieure, ont conduit à la fusion des deux groupes. Seulement que les anciens producteurs continuent de développer des sentiments de défiance vis-à-vis des agents de l'État, qui ne sont pourtant pas à l'origine de ce conflit.
- 45 Ce conflit intergénérationnel a fragilisé le secteur maraîcher, influençant de fait la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux pesticides. La tension est tellement vive qu'au cours des travaux de terrain, il a fallu que nous démontrions par tous les moyens que nous ne sommes pas venus de la part des structures étatiques avant que les maraichers acceptent de discuter avec nous. Certains producteurs ont même décidé de

ne plus faire partie d'une coopérative et donc de travailler sur des sites isolés. Cette situation rend difficile leur suivi par les agents de l'État. Le terrain est donc toujours favorable au développement des logiques populaires et marchandes au détriment des logiques officielles.

- 46 Enfin, on note que les acteurs étatiques mandatés pour faciliter la mise en œuvre des politiques publiques se préoccupent plus de la manière d'utiliser les pesticides que de leurs utilisateurs et des logiques de ces derniers. Or, « les acteurs ne partagent pas la même vision du problème, et, de ce fait, cherchent à influencer la mise en œuvre concrète de la politique en vue de maximiser leurs intérêts et de faire en sorte que leurs valeurs ou leurs besoins priment » (Rothmayr, 2008 : paragraphe 9).
- 47 Dans ce processus, les rapports de force entre acteurs ne sont pas à négliger. Et qu'on ne s'y trompe pas. « La rationalité de l'action des décideurs est souvent partielle, fragmentaire, limitée » (Muller, 2013, p. 18), ce qui peut occasionner des conflits intergénérationnels dont les enjeux sont à prendre en compte (Merlet *et al.*, 2019). À tout ceci, s'ajoute l'interprétation divergente des textes par les différents acteurs qui peut être source de conflits de légitimité et d'attribution (Houngnihin *et al.*, 2013). D'où l'effet de contradiction entre les lobbies qui ne sont pas toujours internationaux. Il importe donc de tenir compte des effets de tiraillements entre logiques marchandes, biomédicales et populaires dans les rapports entre les acteurs autour des usages des pesticides.

Conclusion

- 48 L'agriculture urbaine s'impose aujourd'hui comme l'un des secteurs vitaux de la vie socioéconomique des populations au Bénin. Mais dans l'optique de satisfaire une clientèle exigeante et croissante, les producteurs font un recours excessif aux pesticides avec des pratiques qui s'écartent des normes légales et biomédicales en vigueur. L'échec relatif des politiques alternatives aux pesticides a conforté ces derniers dans leurs actions. Des acteurs institutionnels qui interviennent sur les sites maraichers sont censés changer les pratiques sociales au moyen d'un encadrement de qualité. Pourtant, ces pratiques persistent et prennent même de l'ampleur. C'est dans ce contexte que cette recherche a été initiée pour analyser le profil des acteurs, de même que les logiques et interactions sociales qui gouvernent les usages des pesticides dans l'agriculture urbaine au Bénin.
- 49 La question de l'utilisation des pesticides est au cœur des débats politiques et scientifiques actuels. Et les réalités sociales qui structurent ces débats présentent des enjeux à la fois socioculturels, économiques, législatifs, politiques et environnementaux, mettant à l'épreuve le fondement des politiques publiques. Il est donc nécessaire d'interroger le processus de leur conception et de leur mise en œuvre. Comment comprendre qu'une fois dans les mains du producteur, le pesticide échappe complètement au contrôle des institutions étatiques ? Cette question implique la nécessité de revisiter l'encadrement professionnel, de même que les modalités de construction des savoirs des producteurs et des vendeurs qui s'imposent et prévalent sur les recommandations officielles.
- 50 Aujourd'hui, certaines préoccupations deviennent prégnantes et méritent d'être appréhendées. Il s'agit notamment de l'effet de contradiction entre les lobbies locaux sur la conception et la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux pesticides

dans l'agriculture urbaine au Bénin, la place des méthodes alternatives aux pesticides et les raisons fondamentales de leur échec relatif.

Remerciements

- 51 Cet article est issu des travaux de recherche réalisés dans le cadre du Projet « Politiques publiques et pesticides en agriculture urbaine en Côte d'Ivoire et au Bénin » (PoPPesCI), avec le soutien du ministère ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) dans le cadre de la mise œuvre du Contrat de désendettement et de développement (C2D) exécuté par l'Institut de recherche pour le développement. Par ailleurs, ces travaux ont fait l'objet de restitution dans le cadre du colloque international tenu à Bouaké (Côte d'Ivoire), du 26 au 29 octobre 2021 sur « pesticides et politiques publiques dans les Suds ».

BIBLIOGRAPHIE

- Abdoulaye Alfa, D., 2014, *Construction sociale des processus décisionnels en matière d'usage des pesticides par les maraichers de Sèmè-Kpodji*, Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies en Sociologie-anthropologie, Université d'Abomey-Calavi.
- Adjovi I. S. M., Adjovi C. Y. S., Ayi-Fanou L., Ayandji P., et Sanni A., 2020, Les pratiques d'utilisation des pesticides par les maraichers au Bénin : perspectives sociologiques, *Global Journal of Arts, Humanities and Social Sciences*, 8, 2, pp. 22-45.
- Ahouangninou, C., B. E. Fayomi, et T. Martin, 2011, Évaluation des risques sanitaires et environnementaux des pratiques phytosanitaires des producteurs maraîchers dans la commune rurale de Tori-Bossito (Sud-Bénin), *Cahiers Agricultures*, 20, 3, pp. 216-222.
- Allagbé, H., M. Aitchedji, et A. Yadouleton, 2014, Genèse et développement du maraîchage urbain en République du Bénin, *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 7, 1, pp. 123-133.
- Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, 2014, *Exposition des travailleurs agricoles aux pesticides. Revue systématique de la littérature scientifique disponible sur les expositions aux pesticides des travailleurs agricoles en France*, Rapport, Autosaisine n°2011-SA-0192 « Travailleurs agricoles et pesticides ».
- Appadurai, A. (éd), 1986, *The Social Life of Things Commodities in Cultural Perspective*, Londres-New York, Cambridge University Press.
- Aubertot J. N. et al. (éds), 2005, *Pesticides, agriculture et environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et limiter leurs impacts environnementaux*, Expertise scientifique collective, synthèse du rapport, Institut National de Recherche Agronomique et Centre National du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (France), 64 p.
- Baxerres, C., 2010, *Du médicament informel au médicament libéralisé. Les offres et les usages du médicament pharmaceutique industriel à Cotonou (Bénin)*, thèse de doctorat d'anthropologie sociale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Université Abomey-Calavi, 525 p. (439 + Annexes).

- Baxerres, C., V. Guienne, R. A. Hounghinin, et C. Marquis, 2015, *L'automédication et ses déterminants*, Actes des Rencontres scientifiques Nord/Sud, Cotonou, mars 2015.
- Bourdieu, P., 1980, Le capital social, dans : Actes de la recherche en sciences sociales, 31, Le capital social, pp. 2-3, [En ligne] : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069
- Food and Agricultural Organization, 2014, *L'agriculture urbaine*, Document de travail, Rome, FAO [En ligne] URL : <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr>
- Food and Agricultural Organization, 2018, *L'agriculture urbaine*, Document de travail, Rome, FAO [En ligne] URL : <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/>
- Floquet, A., R. Mongbo, et B. Triomphe, 2015, L'innovation locale au Bénin – trajectoires de développement en agriculture sur les trente dernières années, *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 5, 2, pp. 77-86.
- Galarneau, V., P. Cousineau Morin, 2012, *L'agriculture urbaine, composante essentielle des collectivités viables*, Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur l'agriculture urbaine par « Vivre en Ville », juin 2012, Québec.
- Gbegan, M. P., 2019, *La vie avec les vers » : réalités sociales des infections helminthiques et de leurs traitements dans la commune de Djakotomey (Bénin)*, Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies en Sociologie-anthropologie, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement », Université d'Abomey-Calavi.
- Gbofan, F., 2014, *Genre et usages des pesticides dans la production maraîchère sur le site de Houéyiho à Cotonou*, Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies en Sociologie-anthropologie, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement », Université d'Abomey-Calavi
- Hounghinin, A. R., A. Tingbé-Azalou, et E. Gnansounou Fourn, 2013, Participation communautaire et gestion des services de santé : perceptions et stratégies des acteurs dans la zone sanitaire de Comè (Bénin), *Revue perspectives et sociétés*, 5, 1 et 2, pp. 228-245.
- Juhé-Beaulaton, D., 2016, Approche historique de l'agriculture urbaine au Dahomey (Bénin), *Revue d'ethnoécologie*, [En ligne], 8 | 2015, mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 30 septembre 2016, URL : <http://ethnoecologie.revues.org/2296>
- Kpatchavi, C., A., 2015, Espaces thérapeutiques et usages des médicaments du secteur informel dans la ville de Cotonou (Bénin), in Baxerres C., V. Guienne, R. Hounghinin, C. Marquis, 2015, *L'automédication et ses déterminants*, Actes des Rencontres scientifiques Nord/Sud, pp. 46-54.
- Lacaze, L., 2013, L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité, *Sociétés*, 3, 121, [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2013-3-page-41.htm>
- Lualaba Lekede, A., 2016, Agriculture urbaine & alimentation durable, in Anoutcha Lualaba L., M-H. Salah, P. Gruber, Agriculture urbaine & alimentation durable, *Revue Bruxelles Santé*, 82, p. 7.
- Miladi, S., 2006, Les campus numériques : le paradoxe de l'innovation par les TIC, *Distances et Savoirs*, 4, 1, pp. 41-59.
- Merlet M., R. Levesque, C. Range, et A. Benkahla (dir.), n. d., *Structures agraires et accès des jeunes à la terre : gestion intrafamiliale du foncier et stratégies d'autonomisation des jeunes, Regards sur le foncier*, n° 7, Comité technique « Foncier & développement », Paris, Agence Française de Développement, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Moghaddam, F., R. Van Mastrigt, 2019, Comment l'utilisation de pesticides n'a cessé d'évoluer ces dix dernières années, *France culture*, publié le 28/03/2019, [En ligne] URL : <https://www.franceculture.fr/environnement/revue-de-web-environnement-23052014>

- Muller, P., 2013, *Les politiques publiques*, Paris, Que sais-je ? Presses Universitaires de France, 72 p.
- Nahmias P., Y. Le Caro, 2012, Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales, *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], Volume 6 | 2012, mis en ligne le 16 septembre 2012, consulté le 30 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/eue/437>
- Robineau, O., 2015, Politiques d'appui à l'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest. Tenir compte des arrangements informels, *Perspective* (Édition française), Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, 31, 4 p.
- Rothmayr, C., 2008, Comment juger du succès ou de l'échec d'une politique ?, dans Pascale Dufour, Philippe Faucher, André Blais, et Denis Saint-Martin (dir.), *La politique en questions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 259 p.
- Sæthre, M.-G. *et al.*, 2011, Pesticide residues analysis of three vegetable crops for urban consumers in Benin, *Norway*, 40, 6, 24 p.
- Schumacher, R., 2002, Méthodes qualitatives en recherche sociale, in OMS/TDR, *Méthodes qualitatives en recherche sociale sur les maladies tropicales*, Rapport du matériel didactique, Darda et N'Djamena, 6-24 octobre 1997, TDR/RCS/MQRS/02.1, pp. 3-10.
- Son D., Somda I., Legreve A. et Schiffers B., (2017). Pratiques phytosanitaires des producteurs de tomates du Burkina Faso et risques pour la santé et l'environnement, *Cahiers Agricultures*, 26, 25005, pp. 1-6.
- Son, D., 2016, *Les pesticides en production maraîchère au Burkina Faso et bonnes pratiques phytosanitaires*, Thèse de doctorat, Clinique des plantes, Institut du Développement Rural, Université Libre de Bruxelles.
- Soro G. *et al.*, 2018, Utilisation des produits phytosanitaires dans le maraîchage autour du barrage d'alimentation en eau potable de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) : risques pour la santé publique, *Environnements, Risque et Santé*, 17, pp.155-163.
- Soro G., S. A. Wahabi, O. A. Adjiri, N. Soro, 2019, Risques sanitaires et environnementaux liés à l'usage des produits phytosanitaires dans l'horticulture à Azaguié (Sud Côte d'Ivoire), *Journal of Applied Biosciences*, 138, pp. 14072 -14081.
- Tankari Dan-Badjo A. *et al.*, 2018, Diagnostic de l'utilisation des pesticides dans les cuvettes de Gouré, *Geo-Eco-Trop*, Numéro spécial, 42, 2, pp. 343-350.
- Theriault V. *et al.*, 2021, L'utilisation des pesticides sur les cultures maraîchères en zones péri-urbaines au Mali, Michigan State University, Feed the Future Innovation Lab for Food Security Policy, *Policy Research Brief*, 126, 5 p.
- UTZ, 2015, *Liste des pesticides prohibés et liste des pesticides sous surveillance*, Version 1.0, [En ligne] URL : <http://www.utz.org>
- Westerveld R., F. Johnson Ross, J. L. N. Parkes, J. Heslop, E. Unterhalter, 2017, *Lutter contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire en Côte d'Ivoire: Étude exploratoire*, Londres, Université Catholique de Louvain Institute of Education, 46 p.
- Yarou B. B., *et al.*, 2017, Plantes pesticides et protection des cultures maraîchères en Afrique de l'Ouest (synthèse bibliographique), *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, 21, 4, pp. 288-304.
- Zabeirou H. *et al.*, 2018, Pratiques paysannes d'utilisation des pesticides sur les cultures maraîchères dans le département de Madaoua, Niger, *Environmental and Water Sciences, Public Health & Territorial Intelligence*, 2, 2, pp. 63-74.

NOTES

1. Bien que cette définition ait évolué dans le temps et l'espace, elle rend bien compte des fonctionnalités économique et alimentaire de l'agriculture urbaine au Bénin.
 2. La description et l'analyse de ces textes ont fait objet d'une production scientifique en cours de publication.
 3. Planche : partie d'un jardin ou d'un site maraîcher réservée à une culture.
 4. Il s'agit de l'organe représentatif des producteurs maraîchers exerçant dans une commune donnée. Il est l'interlocuteur direct des institutions étatiques et des partenaires lorsque l'action à mener vise l'ensemble de la commune, ou bien lorsque les producteurs ont des actions de plaidoyer à mener à l'endroit de ces institutions.
 5. Il s'agit des vendeurs qui s'approvisionnent en partie auprès des structures agréées par l'État, mais surtout auprès des importateurs privés dont les produits proviennent généralement du Ghana, du Nigéria, du Burkina et de la Chine. Nous avons consacré un autre article scientifique à l'analyse du profil et des logiques des acteurs de la distribution des pesticides dans l'agriculture urbaine au Bénin, toujours dans le cadre de ce projet de recherche.
 6. VIP est un acronyme qui vient de l'anglais et qui signifie Very Important Person (« personne très importante »)
 7. La production rationnelle est celle qui consiste à utiliser convenablement les pesticides selon les exigences légales et biomédicales.
-

RÉSUMÉS

Dans les pays du Sud, l'agriculture urbaine est souvent critiquée en raison de ses pratiques polluantes dues, en grande partie, aux usages contraires aux normes officielles des pesticides sur les sites maraichers. Les rapports entre les acteurs intervenant dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques constituent l'un des registres de causalités de ces pratiques. Le présent article a pour objectif de répertorier et de décrire les acteurs structurant les usages des pesticides dans l'agriculture urbaine au Bénin, ainsi que leurs interactions. Le dispositif méthodologique est de type ethnographique ; il repose sur la recension de textes relatifs aux pesticides, des entretiens semi-directifs individuels et des observations directes sur des sites maraichers des trois principales villes du Bénin : Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Au total, 55 acteurs relevant de différents profils ont été enquêtés. Plusieurs catégories d'acteurs interviennent sur les sites maraichers. Face aux logiques en présence (aussi bien divergentes que contradictoires), la « vie sociale » du pesticide échappe au contrôle des institutions étatiques. Les connaissances des producteurs et des vendeurs s'imposent et prévalent sur les recommandations officielles dans les transactions marchandes. Dans ce contexte, le vide institutionnel créé par les agents du secteur public est comblé par des acteurs spéciaux, les « distributeurs-encadreurs ». Par ailleurs, les conflits intergénérationnels entre producteurs, suscités sur fond d'intrigues politiques, sont récurrents dans l'accès aux ressources matérielles et financières disponibles. De telles situations fragilisent le secteur maraîcher et interfèrent négativement dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux pesticides.

In southern countries, urban agriculture is often criticized because of its polluting practices due, to a large part, to the non-standard use of pesticides on market garden sites. The relationships

between the actors involved in the design and implementation of public policies constitute one of the causality registers of these practices. This article aims to list and describe the actors structuring the uses of pesticides in urban agriculture in Benin, as well as their interactions. The methodological device is an ethnographic type based on the review of texts relating to pesticides, in-depth interviews, and direct observations on market garden sites in Benin's three main urban areas: Cotonou, Porto-Novo and Parakou. In total, 55 actors from different profiles were surveyed. Several categories of people are involved in market gardening sites. Faced with logics involved (both divergent and contradictory), the "social life" of the pesticide escapes the control of public institutions. The knowledge of producers and sellers prevails over official recommendations. Likewise, the institutional vacuum created by public sector agents is filled by some specific actors, the "distributor-framers". In addition, intergenerational conflicts between producers, aroused by political intrigue, are recurrent in access to available material and financial resources. Such situations weaken the sector of the market garden and interfere negatively in the implementation of public policies relating to pesticides.

INDEX

Mots-clés : maraichage, pesticide, acteur, logiques, conflits, ville, Bénin

Keywords : market gardening, pesticide, actor, logics, conflicts, city, Benin

AUTEURS

ROCH APPOLINAIRE HOUNGNIHIN

Anthropologue, chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Médicale Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin, courriel : roch.houngnihin@uac.bj

PASCAL MÈGNISSÈ GBÉGAN

Anthropologue, chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Médicale Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin, courriel : pgbegan47@gmail.com

DIMI THEODORE DOUDOU

Sociologue, chercheur au Laboratoire de Santé, Nutrition et Hygiène, Centre de Recherche pour le Développement, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, courriel : ddimi_faith@yahoo.fr